



COMMUNIQUE PRESSE

THONON-LES-BAINS, 20 octobre 2022

Les Urgences des Hôpitaux du Léman à nouveau contraintes de restreindre leur accès de 20h à 8h la nuit du samedi 22 octobre 2022

Compte tenu d'une insuffisance d'effectif médical, les Urgences des Hôpitaux du Léman vont devoir à nouveau fonctionner en **accès restreint de 20 h à 8 h la nuit du samedi 22 octobre prochain**.

Comme le weekend dernier, l'objectif est d'assurer la sécurité de la population du territoire en continuant de faire fonctionner la structure mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) et de prendre en charge les urgences vitales. Pour ce faire, **les prises en charge non urgentes seront différées ou réorientées**.

Concrètement, il est demandé à la population de ne pas se présenter spontanément aux urgences de l'établissement et d'**appeler systématiquement le 15** pour être orienté. Il est également demandé aux médecins libéraux et aux structures médico-sociales du territoire de **ne pas adresser directement les patients aux urgences**. Ainsi la régulation du SAMU 74 pourra assurer l'orientation des patients en fonction de leur situation et des capacités des différents sites hospitaliers du GHT Léman Mont-Blanc que nous remercions de leur solidarité territoriale.

A noter néanmoins que la Maison Médicale de Garde assurera son activité de permanence des soins de médecine générale aux horaires habituels.

La direction et la communauté médicale de l'établissement mettent tout en œuvre pour limiter au maximum de nouveaux recours à cette procédure mais les tensions importantes sur l'effectif médical du service des urgences rendent possibles le renouvellement de ces restrictions d'accès au cours des semaines à venir.